Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 022-212202444-20251203-2025_39-DE

COTES D'ARMOR
-:-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 3 DÉCEMBRE 2025

Date de convocation : 20 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois décembre à dix-neuf heures le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances sous la présidence de Madame Claudine BROSSARD, Maire.

Étaient présents : BROSSARD Claudine, LE MOIGNE Daniel, CARRÉ Cédric, LE GALL Jean-Patrice, NICOLAS Anne-Gaëlle, GOUBIN Xavier, TASSEL Sébastien, LE LUDUEC Dominique, BALDASSINI Léa.
Était absent : Néant.

Secrétaire de séance : LE LUDUEC Dominique.

2025-39 - AVIS SUR LE PROJET DU PARC ÉOLIEN SUR LES COMMUNES DE SAINT-MAYEUX ET DE SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHÉ

Une enquête publique se déroule, du 24 novembre au 23 décembre 2025, dans les communes de Saint-Mayeux et de Saint-Gilles-Vieux-Marché sur la demande présentée par la Société d'Exploitation du Parc Éolien (SEPE) Les Grands Clos en vue d'être autorisée à implanter et exploiter un parc éolien:

Par un vote à bulletin secret (3 pour – 4 contre – 1 abstention – 1 blanc) le Conseil Municipal émet un avis défavorable.

Fait à PLUSSULIEN les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Claudine BROSSARD.

MAIRIE DE PLUSSULIEN
Côtes d'Armor